

Anti-déclaration liminaire



Pas de déclaration liminaire aujourd'hui car entre notre métier – que nous aimons et que nous voulons conserver pour rester au contact de la réalité du terrain, la lecture des nombreux documents pour préparer cette réunion et nos actions de défense du service public, nous n'avons pas eu le temps de rédiger une déclaration liminaire.

D'ailleurs quand on lit dans la note d'orientation que la fusion des CT et CHSCT est actée dans la fonction publique mais qu'on continue à affirmer l'attachement à la prévention des risques, on ajoute au manque de temps la lassitude. Comment croire en effet qu'à effectif réduit, avec moins de moyens, en mélangeant les sujets et, en ce qui nous concerne, avec un territoire dont la taille a doublé, comme croire que nous arriverons demain à faire un travail de prévention de qualité ?

Y aura-t-il seulement un « demain » ? Vu les projets gouvernementaux contre lesquels nous sommes encore trop peu à se dresser, il n'est pas improbable que nous tenions notre premier CAPHSCTL dans la salle d'attente de Pôle Emploi – ou pire : dans une salle de réunion d'Atos à la Défense.

Malgré cette ambiance de fin de siècle, nous allons encore aujourd'hui et demain tâcher d'œuvrer pour le bien de tous, collègues comme supérieurs hiérarchiques, les cadres supérieurs n'étant pas loin s'en faut à l'abri des risques, en particulier psycho-sociaux. Nous allons y travailler avec toute l'énergie que ces sujets méritent.

Mais pour les déclarations liminaires, ne comptez plus sur nous.